

OBJECTIFS DE FORMATION EN LANGUES VIVANTES ETRANGERES POUR LES FILIERES SCIENTIFIQUES

L'enseignement des langues vivantes en CPGE constitue un volet essentiel de la formation générale. La raison en est claire : les échanges et relations auxquels sont appelés les ingénieurs, cadres, enseignants et chercheurs ont désormais une dimension internationale et interculturelle.

Dans cette perspective, et selon les préconisations européennes, en plus de l'enseignement obligatoire de première langue, un enseignement optionnel de seconde langue vivante étrangère est proposé aux étudiants, afin qu'ils puissent préserver et même développer leurs acquis du secondaire, se préparer aux enseignements dispensés dans les grandes écoles et demeurer ouverts au multilinguisme du monde d'aujourd'hui.

Objectifs de formation

L'étude des langues vivantes étrangères dans toutes les classes préparatoires scientifiques, quelle que soit la filière choisie par l'étudiant (MPSI, PCSI, PTSI, BCPST, TPC, TPE, TSI ou ATS), a comme objectifs :

- d'affermir les compétences de l'enseignement du second degré sur le double plan linguistique et culturel,
- de conduire les étudiants à acquérir un niveau plus élevé de compréhension et d'expression tant à l'écrit qu'à l'oral –, et à consolider une méthodologie pour un apprentissage de la langue en profondeur
- d'assurer la mise en place des repères culturels indispensables à la connaissance de la civilisation et de la culture des pays étrangers de façon à éclairer les situations contemporaines,

Pendant les années de formation, on veillera à développer chez les étudiants les compétences suivantes :

- comprendre le sens précis de textes d'origine et de nature variées, relativement longs et complexes, portant plutôt sur des questions contemporaines en lien direct avec la langue étudiée, en comprendre le contenu, la structure et la fonction (informative, argumentative, explicative, etc...), en percevoir les enjeux dans une perspective propre à l'aire linguistique concernée, en saisir le sens explicite ou implicite et les connotations culturelles (humour, politesse, registre de langues, etc). Pour favoriser cette compréhension fine, on veillera à diversifier les types d'exercices : commentaire, confrontation de points de vue, synthèse, traduction ;
- comprendre un locuteur natif s'exprimant clairement à un débit normal et poursuivant une argumentation, même complexe, sur un sujet général en lien direct avec l'aire linguistique concernée. On veillera pour l'entraînement à cette compréhension, à avoir recours à des documents authentiques (enregistrements audios ou vidéos sur toutes formes de supports),
- s'exprimer dans une langue correcte, avec fluidité et authenticité (en respectant les codes et registres spécifiques de la langue orale), de façon claire et efficace, pour développer un point de vue nuancé. Se montrer capable d'auto-correction,
- participer à une conversation avec aisance et spontanéité, en adoptant un registre et en obéissant aux codes sociolinguistiques appropriés à la situation de communication.
- rédiger un rapport ou un essai dans une langue correcte, de manière claire, détaillée et structurée sur une grande gamme de sujets pour développer un point de vue, exposer une argumentation et donner une opinion, en respectant les codes et registres spécifiques de la langue écrite.

Il convient de rappeler que, bien que prenant place dans ce cadre général, le premier semestre de la première année aura une fonction bien particulière dont l'objectif essentiel est l'homogénéisation du niveau des étudiants. Pour cela, les premiers mois devront être axés sur :

- l'accès à une compréhension fine et non seulement globale, à l'écrit comme à l'oral,
- l'acquisition d'une expression maîtrisée et adéquate,

- l'acquisition d'une méthode solide pour chaque exercice proposé.